



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	13ème tournoi de Noël Adultes et Jeunes du BCHT	
N° de dossier Poona :	2401032	
Club ou comité organisateur du tournoi :	BCHT07	
Lieu de la compétition :	Tournon Sur Rhône	

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel jeunes et adultes

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors NON	
Le niveau géographique de la compétition est :				National		
2) La compétition se déroule du :		21/12/2024	2024	au	22/12/2024	2024

3) Dans :	2	salle(s) et sur	12	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =	5	terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Jean Marc Sanjuan

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Pascal PLASSE

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simples et mixtes adultes le samedi. Doubles adultes et simples jeunes le dimanche

9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

Le nombre maximum de joueurs sera de

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

<input type="text" value="Critère 1 - Date de paiement"/>
<input type="text" value="Critère 2 - Date d'inscription"/>
<input type="text"/>

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 2 tableaux 3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	<input type="text" value="07/12"/>	<input type="text" value="2024"/>
La confection des tableaux sera effectuée le :	<input type="text" value="08/12"/>	<input type="text" value="2024"/>
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	<input type="text" value="du CPPH"/>	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Les remplacements seront effectués dans le respect des dispositions de l'article 3.2.5 du RGC: des listes de remplacement seront constituées par série. A l'intérieur de ces listes d'attente, l'ordre sera : date de paiement puis date d'inscription

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

Babolat Tournament

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

comme indiqué ci-dessous :

A remettre 2 fois au service, toujours faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

- Les poules de 4 minimum sont privilégiées

- En Double ou Mixte, en cas de forfait d'un participant, son partenaire aura le choix de poursuivre la compétition avec un partenaire proposé par l'organisation, ou de refuser de poursuivre la compétition et

sera alors forfait involontaire.

- Pour les chèques, la date de paiement est la date de réception du chèque par le GEO du tournoi (Hormis remise en main propre à celui-ci, il est donc clairement préférable d'utiliser le paiement par badnet ou par virement si des listes d'attente devaient être établies)

Si un joueur a gagné un bon gratuit la saison dernière, il doit impérativement le préciser à l'inscription.

- De façon à faciliter le traitement, les virements doivent obligatoirement avoir le libellé suivant :

-> Pour les inscriptions faites par un joueur : "Tournoi Noel + Nom prénom du joueur",

-> Pour les inscriptions faites par un club "Tournoi Noel + nom du club".

- Si nécessaire, le nombre maximum de joueur par tableaux sera adapté par les organisateurs de façon à avoir suffisamment de joueurs dans chaque tableau (Jeunes et adultes)

- Pour les jeunes, les frais d'inscriptions sont de 10€

- Un joueur de catégorie jeune ne peut pas s'inscrire sur un tableau jeune ET un tableau adulte

- Pour les jeunes, les tableaux seront constitués par catégorie d'âge.

-> Les surclassements seront possibles à la demande du joueur

-> Les regroupements de catégories d'âge par l'organisateur seront possibles pour équilibrer ou pour compléter des tableaux

-> Les minibads peuvent s'inscrire en poussins

Précision sur les listes d'attente, complément de la ligne 50. Les joueurs non retenus dans les tableaux (joueurs en surnombre) constitueront la liste d'attente.

- RIB du club: <http://bcht.fr/rib-du-club/>